



ARALE

Association des riverains de l'aérodrome de Lognes-Emerainville



REUNION PUBLIQUE

Vendredi 8 décembre 2023 à 18h30

NOISY LE GRAND

ORDRE DU JOUR

Vendredi 8 décembre 2023



1. PRESENTATION ARALE

2. BILAN

- a) Trafic / Calipso / Carburant
- b) Bornes Bruit Parif
- c) Signalements
- d) Activité ARALE

3. PLAN D'ACTION

- a) Carte VAC
- b) PEB
- c) Feux à Eclat
- d) Baux ADP
- e) Subventions
- f) Législation
- g) Révision Charte

4. SYNTHESE

ORDRE DU JOUR

Vendredi 8 décembre 2023



1. PRESENTATION ARALE

2. BILAN

- a) Trafic / Calipso / Carburant
- b) Bornes Bruit Parif
- c) Signalements
- d) Activité ARALE

3. PLAN D'ACTION

- a) Carte VAC
- b) PEB
- c) Feux à Eclat
- d) Baux ADP
- e) Subventions
- f) Législation
- g) Révision Charte

4. SYNTHÈSE

1. PRESENTATION ARALE



• Objectifs de l'ARALE

- **Rassembler** les riverains victimes des nuisances aériennes de l'aérodrome de Lognes-Emerainville
- **Défendre** leurs intérêts affectés par ces nuisances qui portent atteinte à leur santé, leur sécurité, leur environnement ou leur patrimoine
- **Faire diminuer** ces nuisances et en prévenir de nouvelles
- **Promouvoir** les mesures permettant leur diminution ou leur suppression
- **Solliciter** des réparations pour le préjudice collectif subi

- L'ARALE est membre de



- Ces collectivités nous soutiennent officiellement

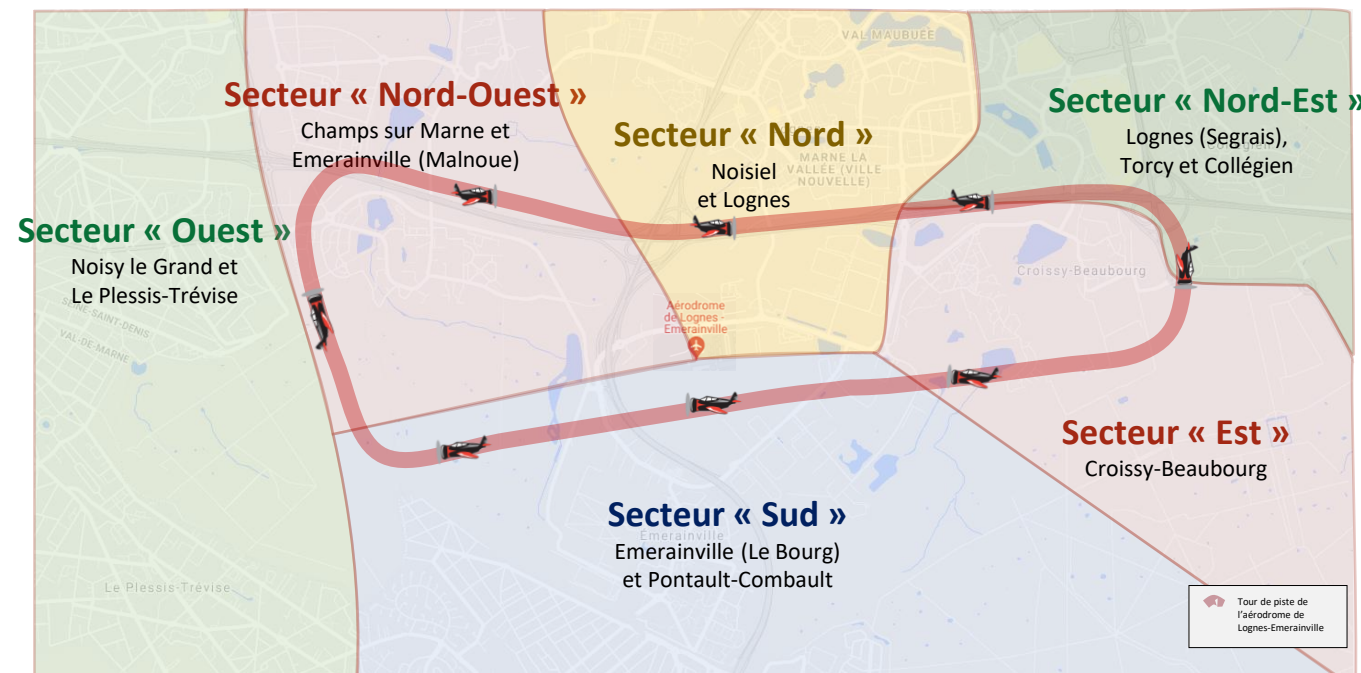


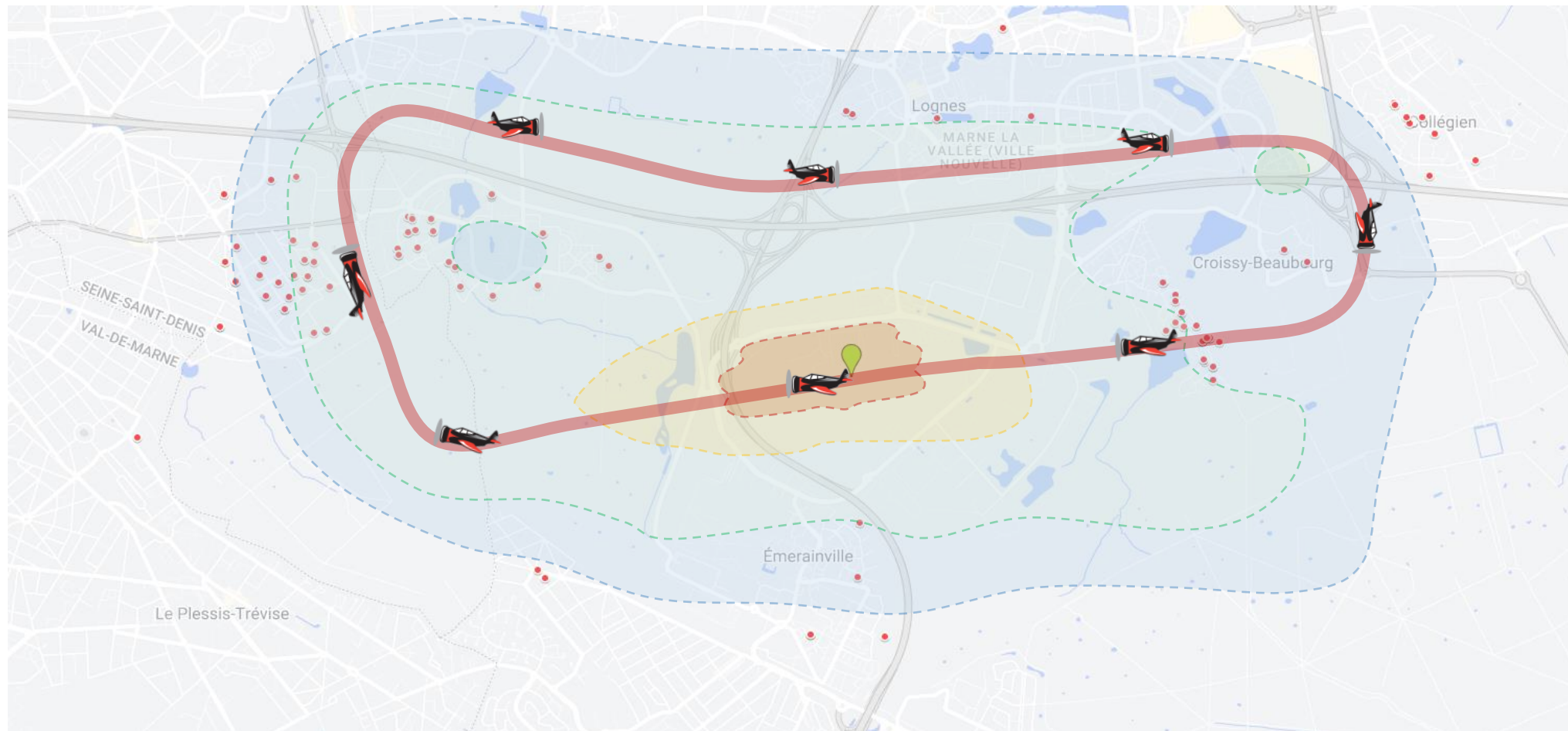
Ferrières en brie

Les Antennes de L'ARALE

• Etat de l'association

- Créée le **25 juillet 2020**
- Siège à Noisy le Grand (93)
- **8 personnes au Conseil d'Administration**
- 7 communes représentées :
 - Champs sur Marne
 - Collégien
 - Croissy-Beaubourg
 - Emerainville
 - Lognes
 - Noisy le Grand
 - Pontault-Combault





● Adhérents

■ Zone A PEB

■ Zone B PEB

■ Zone C PEB

■ Zone D PEB

ORDRE DU JOUR

Vendredi 8 décembre 2023



1. PRESENTATION ARALE

2. BILAN

- a) Trafic / Calipso / Carburant
- b) Bornes Bruit Parif
- c) Signalements
- d) Activité ARALE

3. PLAN D'ACTION

- a) Carte VAC
- b) PEB
- c) Feux à Eclat
- d) Baux ADP
- e) Subventions
- f) Législation
- g) Révision Charte

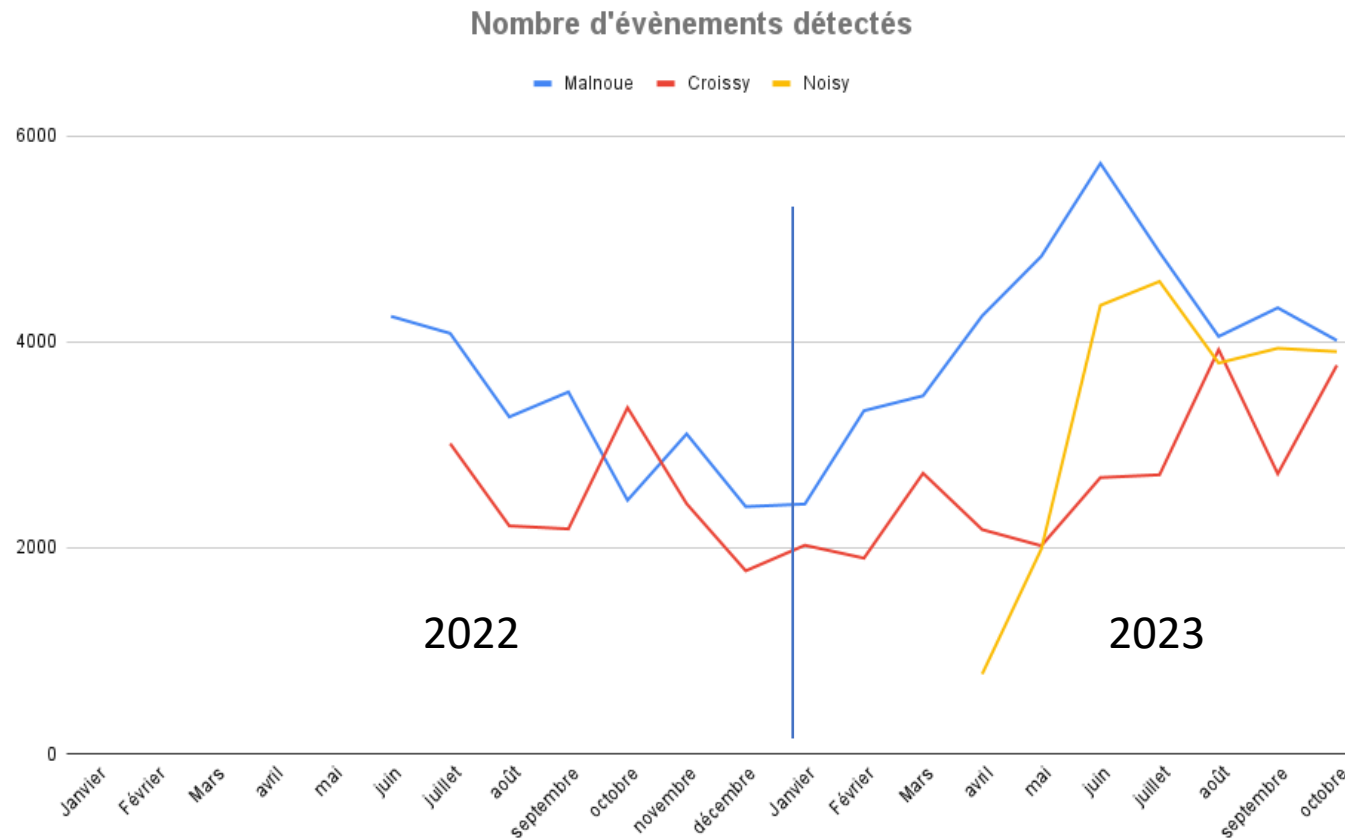
4. SYNTHESE

2. BILAN



a) Trafic 2023

Chiffres des bornes Bruitparif : Nombres d'évènements depuis la pose des bornes.
Une augmentation du nombre de mouvements en 2023 vs 2022

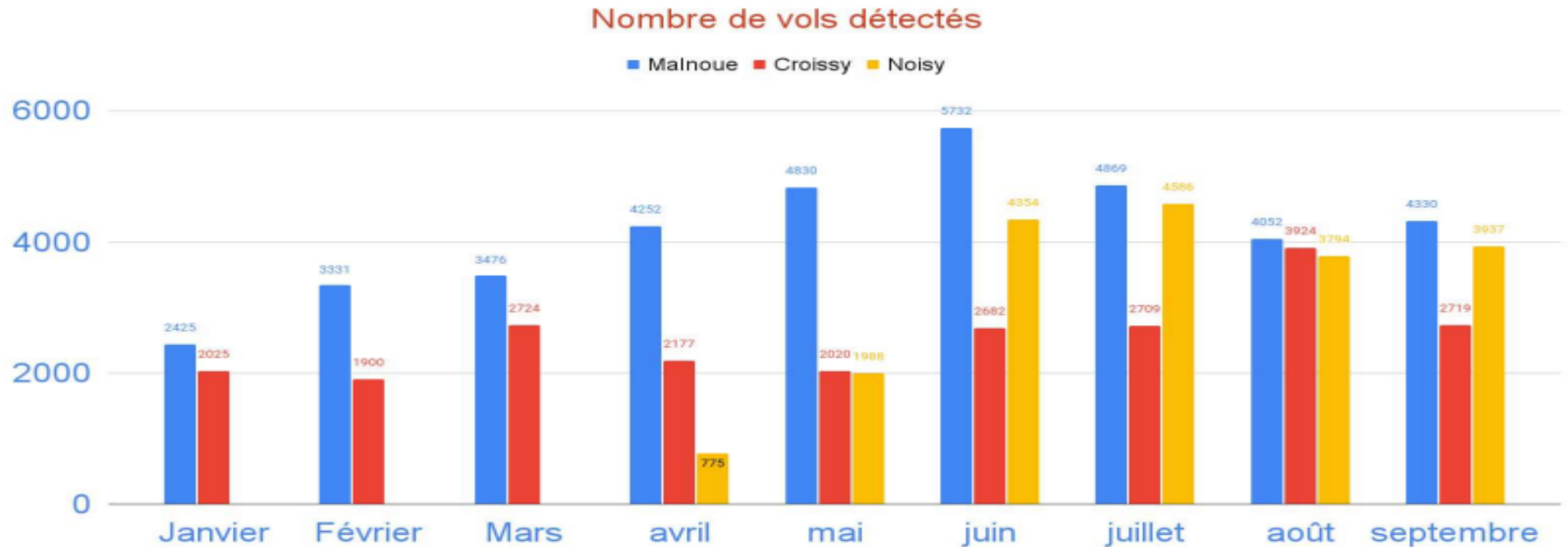


Chiffres ADP en attente

2. BILAN

a) Trafic

- Nombre de mouvements sur Lognes en 2023 captés par les bornes de bruit, ADP n'ayant pas donné ses chiffres : Malnoue et Noisy le Grand détectent entre 2 000 et 5 700 mouvements par mois !



Nombre de mouvements 2022/2023 donnés par la tour de contrôle de Lognes

De janvier à novembre 2022 :

- 57 017 mouvements contrôlés
- 79 764 mouvements en rajoutant les estimations des journées en auto-formation
- Environ 71% des mouvements contrôlés

De janvier à novembre 2023 :

- 49 419 mouvements contrôlés
- 72 959 mouvements en rajoutant les estimations des journées en auto-formation
- **Seulement 67 % des mouvements contrôlés**
- Baisse **approximative** de 8 % des mouvements par rapport à 2022.

a) Classement CALIPSO des avions

Nombre d'avions classés calipso à ce jour : **70** sur 90 basés sur Lognes

- 17 classés A
 - 17 classés B
 - 33 classés C
 - 3 Classés D
-
- Environ 20 avions basés* ne sont toujours pas classés

*avions basés sur Lognes

2.BILAN



a) Carburant au plomb

- Pour rappel, en France le carburant au plomb est interdit dans le secteur routier depuis l'année 2000 pour des raisons sanitaires.
- «L'interdiction de l'essence au plomb permettra d'éviter plus de 1,2 million de décès prématurés par an, d'augmenter les points de QI chez les enfants, d'économiser 2 450 milliards de dollars en santé et de réduire les taux de criminalité» estime le programme des Nations unies pour l'environnement.
- A compter de la fin 2025, le TEL (le plomb contenu dans l'AVGAS) ne pourra plus être importé au sein de la CEE. Il sera donc impossible pour les pétroliers d'ajouter ce composant à leurs carburants pour les transformer en AVGAS, principal carburant des avions légers.

Pour l'aérodrome de Lognes-Emerainville :

- 1 cuve sur 3 réservée à l'essence sans plomb.
- 8 avions Rotax (moteurs sans utilisation du carburant au plomb) et bientôt 9, sur 90 avions basés, peuvent se fournir de cette essence.
Il va certainement y avoir des extensions possibles à d'autres moteurs prochainement.
- Un accord avec Total a eu lieu pour proposer un carburant « propre » dérivé de l'essence auto à un tarif inférieur à la 100LL et à l'UL91 (carburants au plomb), c'est ce carburant qui a remplacé l'UL91 à Lognes.

2. BILAN



b) Bornes Bruit Parif : Mesures de bruit

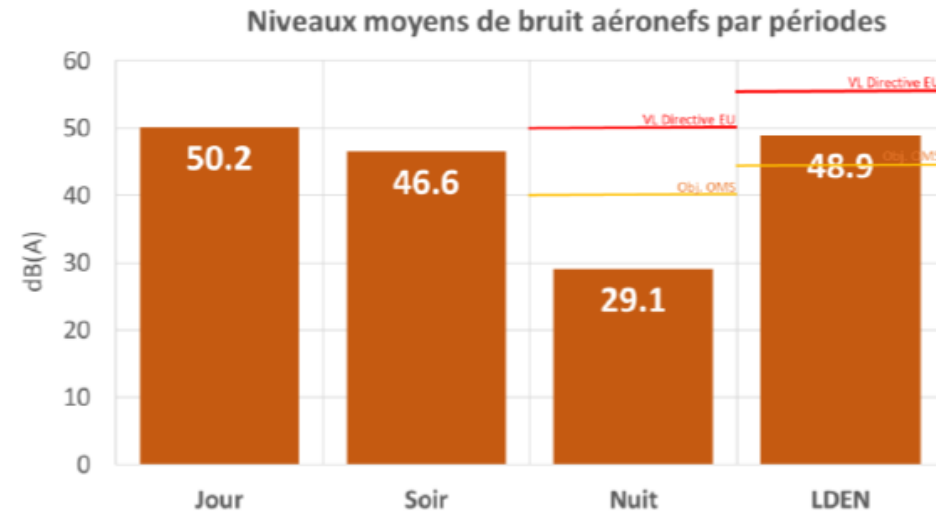
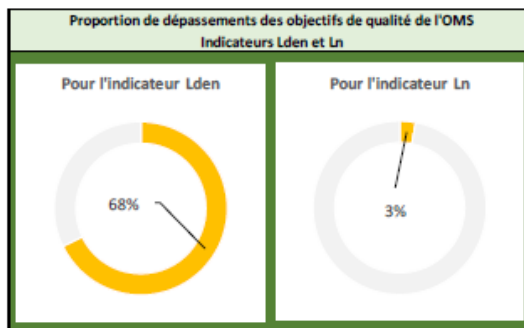
1. Synthèse du Bilan 2022 du bruit aérien de l'aérodrome de Lognes Emerainville par Bruitparif
2. Comparaisons des niveaux de bruit des différents aéroports
3. Comparaison du bruit ambiant 2023 des trois bornes (Emerainville, Noisy Le Grand, Croissy beaubourg)

RÉSULTATS STATION D'ÉMERAINVILLE DU 1^{ER} JUIN AU 31 DÉCEMBRE 2022

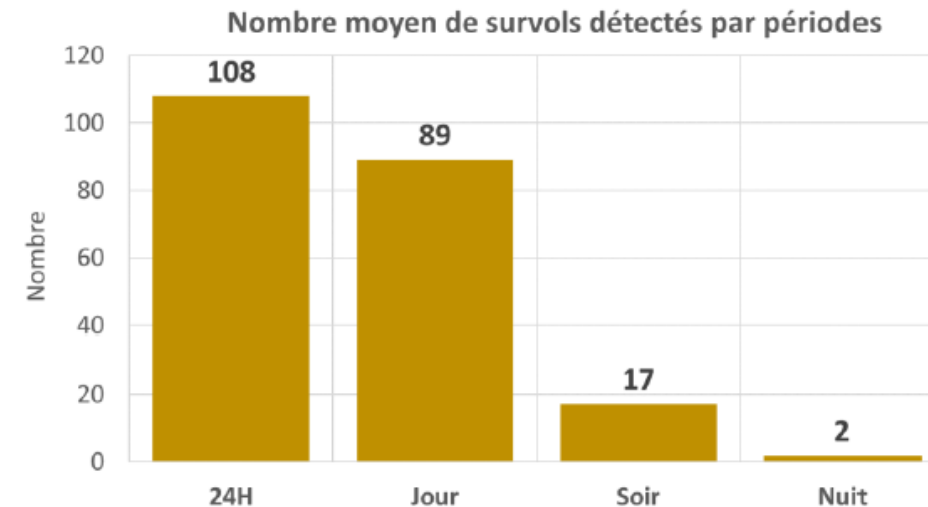
Niveaux de bruit aérien Pour le bruit incident		
Période	Indicateur	
Jour (6h-18h)	Lday	50.2
Soir (18h-22h)	Levening	46.6
Nuit (22h-6h)	Lnight	29.1
Total	Lden	48.9

Niveaux de bruit aérien Pour le bruit incident - Jours ouvrables		
Période	Indicateur	
Jour (6h-18h)	Lday	49.7
Soir (18h-22h)	Levening	46.6
Nuit (22h-6h)	Lnight	28.7
Total	Lden	48.7

Niveaux de bruit aérien Pour le bruit incident - Week-end		
Période	Indicateur	
Jour (6h-18h)	Lday	51.1
Soir (18h-22h)	Levening	46.3
Nuit (22h-6h)	Lnight	30.0
Total	Lden	49.6



Aucun jour en dépassement du Lden 55 dB(A)
68% des jours en dépassement du Lden 45 dB(A)



De l'ordre de quelques survols à 278 survols détectés par jour en moyenne dont 83% entre 6h et 18h

Reco OMS : 45 db

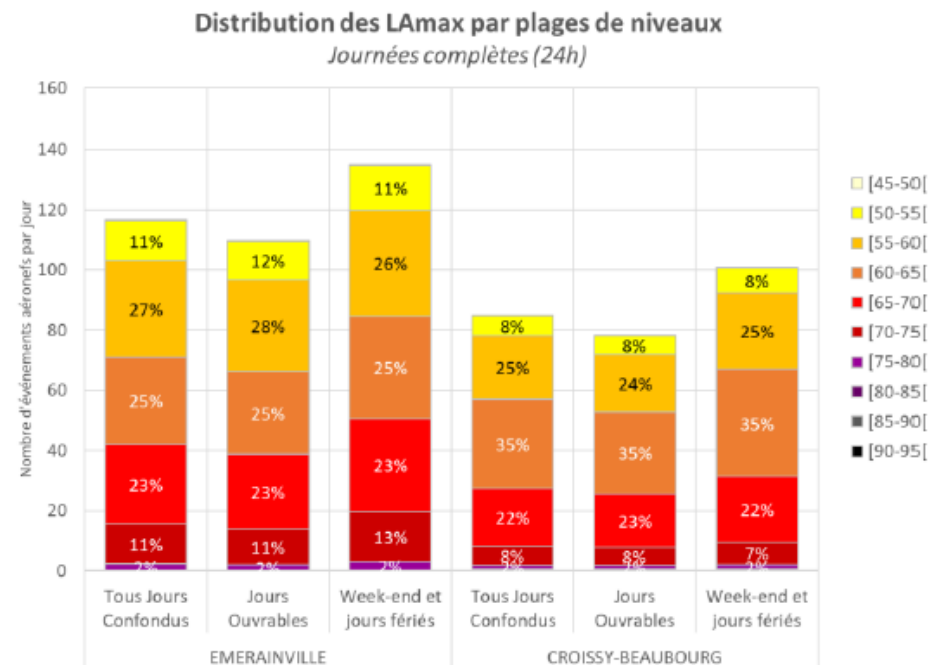
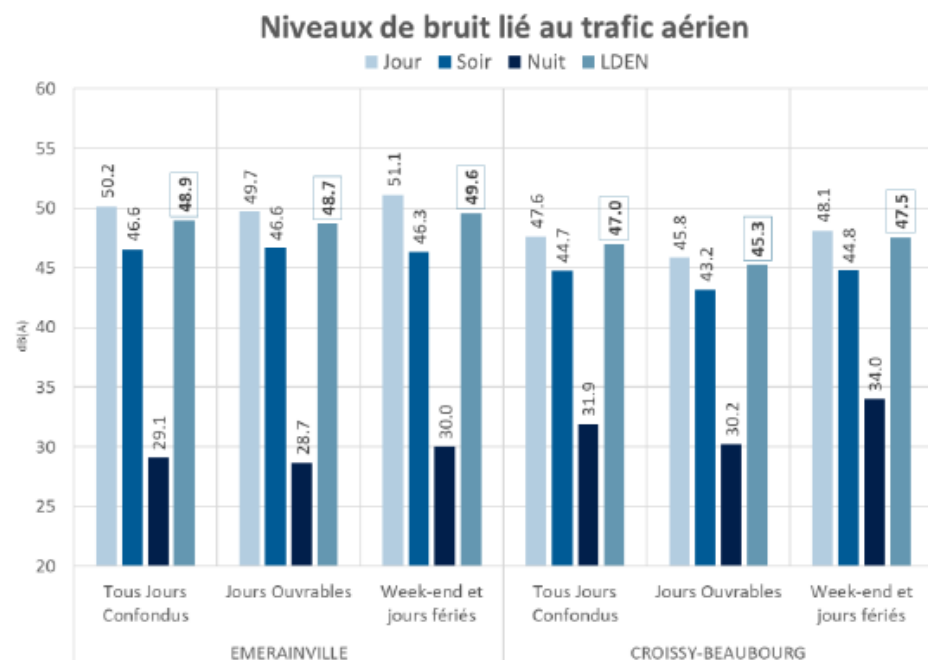
En journée, un niveau sonore qui dépasse les recommandations de l'OMS (45db). Des niveaux sonores importants de 6h à 18h jusqu'à 50.2 db!

Les jours de semaine et weekends sont tout aussi bruyants 48,7 et 49,6 db.

68% des jours en dépassements des recommandations OMS (45db).

Les pires jours, des vols toutes les 3 mins de 6h à 18h
720 min (12h x 60 min) / 230 vols (83% x 278 vols) = 3, 1

SYNTHÈSE ET COMPARAISON DES DEUX SITES

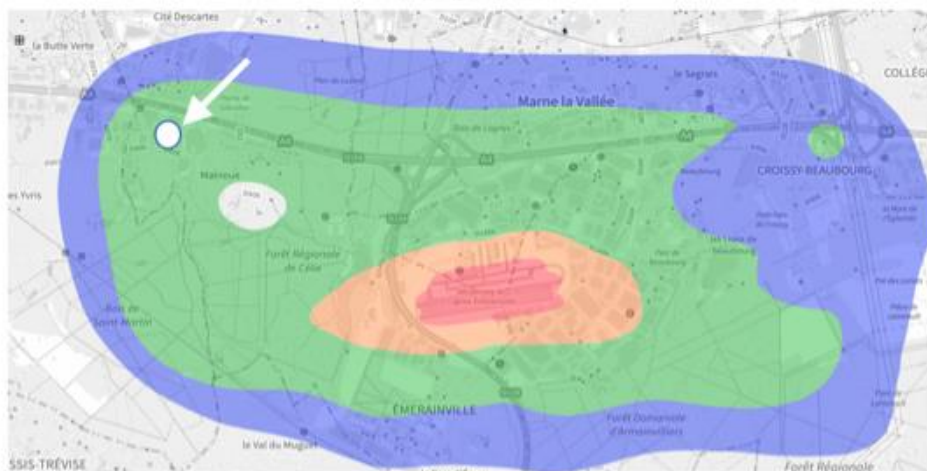


- ❑ Sur les deux sites de mesure, les indicateurs Lden de bruit lié au trafic aérien sont inférieurs à la valeur limite de 55 dB(A) prise en application de la Directive européenne 2002/49/CE mais sont supérieurs à l'objectif de qualité de 45 dB(A) préconisé par l'Organisation Mondiale de la Santé
- ❑ Les niveaux de bruit lié au trafic aérien, observés sur la station d'Émerainville, sont supérieurs d'environ 2 dB(A) à ceux observés sur la station de Croissy-Beaubourg.
- ❑ Le nombre total d'événements sonores aériens observés sur la station d'Émerainville est supérieur de 37 % à celui observé sur la station de Croissy-Beaubourg. Certains vols directs (départs vers le sud-est et départs face à l'ouest) peuvent ne pas être détectés d'un point de vue acoustique au niveau de la station de Croissy-Beaubourg.
- ❑ La proportion d'événements sonores présentant un LMax supérieur ou égal à 70 dB(A) est plus importante sur la station d'Émerainville. Ces derniers représentent de l'ordre de 13 à 15% du nombre total d'événements contre 9 à 10 % sur la station de Croissy-Beaubourg.

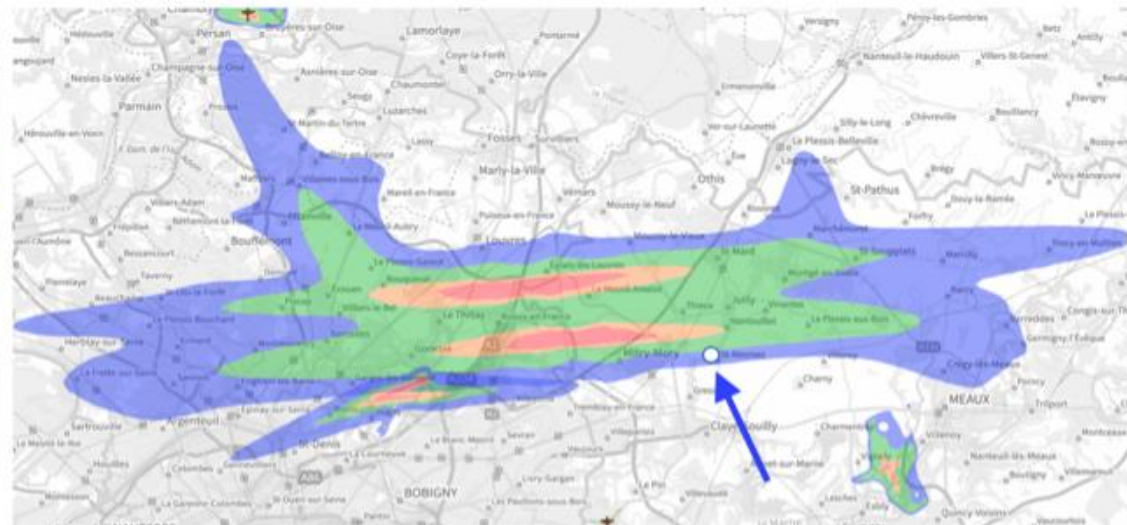
2. BILAN

b) Bornes Bruit Parif : comparaison des niveaux de bruit de 4 bornes (2022)

Lognes



CDG



Le Bourget



Toussus-le-Noble



2. BILAN

b) Bornes Bruitparif : comparaison des niveaux de bruit de 4 bornes (2022)

Lden aérien (24h)

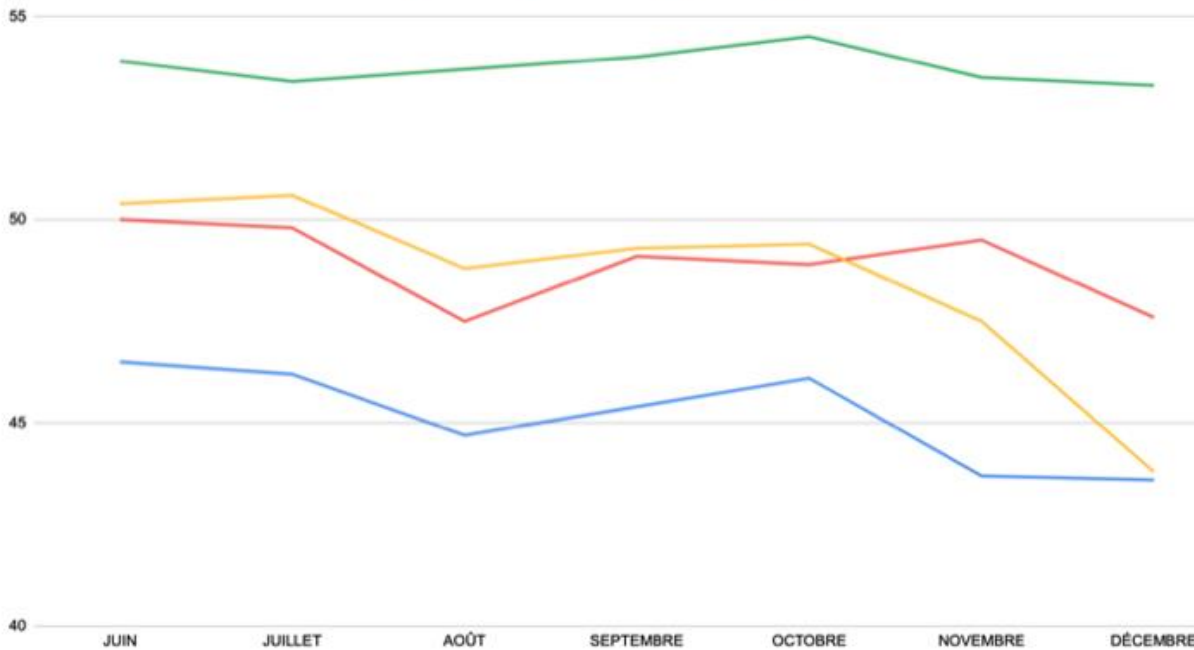
Lday aérien (6h - 18h)

Niveaux de bruit Lden en dB(A)

— TOUSSUS — LE BOURGET — LOGNES — CDG

Niveaux de bruit Lday en dB(A)

— TOUSSUS — LE BOURGET — LOGNES — CDG



Lognes est le plus bruyant après CDG en **Lden**
 (Sauf sur la fin d'année après le passage à l'heure d'hiver)

==> **Lognes est le plus bruyant en Lday**
 (Sauf en aout et après le passage à l'heure d'hiver)

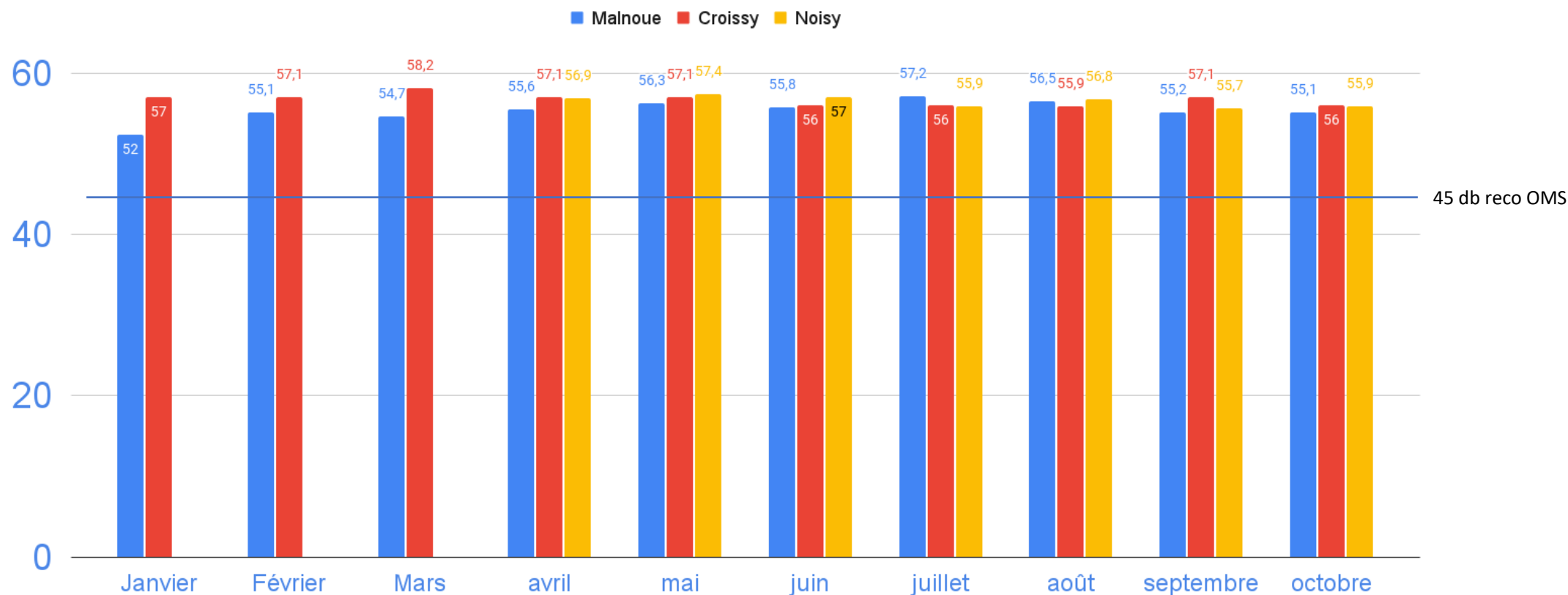
2. BILAN



b) Bornes Bruit Parif : Mesures de bruit


Bruit ambiant moyen quotidien
Les mesures actuelles sont pour le bruit ambiant, c'est à dire qu'il n'y a pas que le bruit aérien.

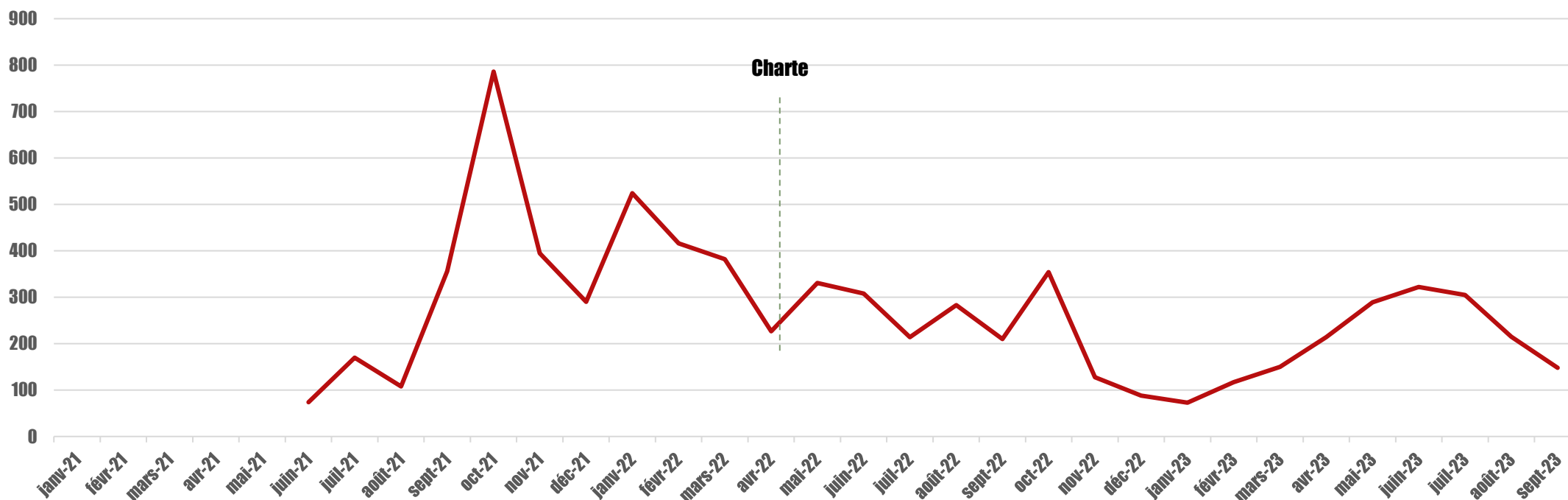
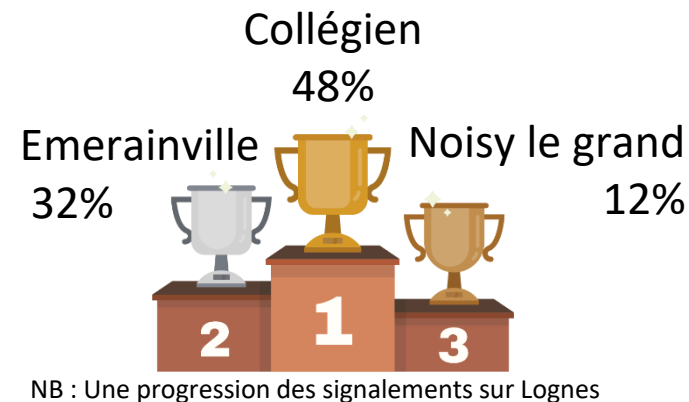
Evolution du bruit ambiant en dB(A) 2023



2. BILAN

c) Signalements

- **7 477 signalements (226 signalements par mois)**
- **+60%** signalements 22 vs 21
- **-37%** signalements janv sept 23 vs janv sept 22
- **48%** des signalements hors zone PEB
- **62%** des signalements en temps ensoleillé 



On observe des pics de signalements en octobre 2021 (786), en janvier 2022 (524) et Octobre 2022 (354), et en juin 2023 (322).

2. BILAN

d) Activités Arale

Réunions avec les autres organismes de l'aérodrome :

- Participation aux Comités de suivi de la charte (x2)
- Participation aux CCE (x2)
- Participation au comité technique (x2)

Réunions interne Arale:

- AG Arale Janvier 2023
- Manifestation Mai 2023
- Réunions membre du CA bi-mensuel

RDV ELUS / MAIRES :

- Noisy-le-grand Avril 2023
- Collégien
- Députés / Sénateurs



ORDRE DU JOUR

Vendredi 8 décembre 2023



1. PRESENTATION ARALE

2. BILAN

- a) Trafic / Calipso / Carburant
- b) Bornes Bruit Parif
- c) Signalements
- d) Activité ARALE

3. PLAN D'ACTION

- a) Carte VAC
- b) PEB
- c) Feux à Eclat
- d) Baux ADP
- e) Subventions
- f) Législation
- g) Révision Charte

4. SYNTHÈSE

3. PLAN D'ACTION

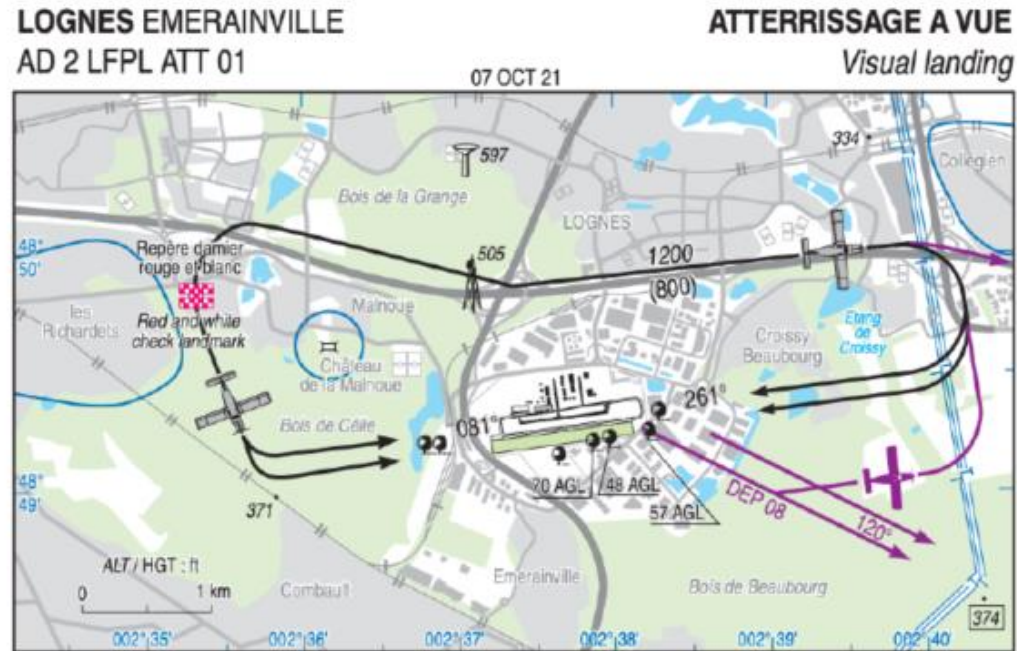
a) Carte VAC

- Cartes d'approche et d'atterrissage à vue (en anglais VAC = Visual Approach Chart)

C'est un document relatif à un aéroport et permettant l'approche et l'atterrissage en **vol à vue**. Chaque pays est responsable de ses propres cartes et les émet selon les standards de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Elles sont élaborées par les organismes aéronautiques responsables de l'information aéronautique, comme le service de l'information aéronautique (SIA) en France.

Vol à vue: Régime de vol le plus simple, le plus libre aussi, où la prévention des collisions repose essentiellement sur le principe voir et éviter.

Carte d'atterrissage à vue (VAC)



Cette carte nous donne plusieurs informations, parmi lesquelles :

- Les pistes
- les obstacles et dangers à l'atterrissage
- un plan des installations au sol (tour de contrôle, parking, pompe à essence...)
- les différents circuits de piste.

1- Décollage face à l'Ouest et sortie par le sud-est :



2- Décollage face à l'ouest avec trajectoire raccourcie et départ sud-est :



3. PLAN D'ACTION

b) PEB

- C'est un instrument juridique destiné à maîtriser l'urbanisation autour des aéroports en limitant les droits à construire dans les zones de bruit
- Le PEB vise à éviter que de nouvelles populations ne soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité de l'aérodrome considéré. Ainsi, il réglemente l'utilisation des sols aux abords des aéroports en vue d'interdire ou d'y limiter la construction de logements, dans l'intérêt même des populations, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou plus compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.
- Le PEB est révisable tous les cinq ans.

PEB 1984



Voilà ce que ça donne si on superpose les courbes du PEB 1984 à la carte actuelle:



PEB 2019



Attention à une nouvelle révision qui pourrait voir les zones de bruit modifiées et augmentées...

3. PLAN D'ACTION

c) Feux à éclat

Pose des feux à éclat : Aider au respect plus strict de la trajectoire



3. PLAN D'ACTION



d) Baux ADP

- Le renouvellement des baux doit s'effectuer en décembre 2024.
- ADP nous a indiqué la volonté d'utiliser l'aérodrome de Lognes-Emerainville comme **terrain d'expérimentation et d'innovation** pour les aérodromes du futur
- Ils sont venus à Lognes en septembre 2023 pour présenter l'avion électrique et inciter les aéroclubs à y passer.
- A ce jour les loyers des aéroclubs bénéficient d'un abattement de 50%.
- Fin 2024, ils aimeraient réduire voir supprimer les abattements de loyers pour les aéroclubs qui ne veulent pas réduire leurs impacts environnementaux.

3. PLAN D'ACTION



e) Subventions

- En juin 2023, une enveloppe de 500 000 € a été octroyée pour la pose de silencieux et d'hélices nouvelles génération sur les avions école d'île de France. *(350 000 € provenant de la région IDF et 150 000 € d'ADP)*
- Objectif : réduire le bruit de 3 à 6 db

« La Région estime que « près d'**une centaine d'aéronefs** en Ile-de-France pourraient intégrer les catégories Calipso A et B – les plus performantes – **d'ici 2025** »

Pour l'aérodrome de Lognes-Emerainville :

Environ **100 000€** seront octroyés, repartis **sur 15 à 20 avions école.**

Il sera question de pose de silencieux et/ou d'hélices « DUC »

Réduction jusqu'à 6 db, essentiellement les avions classés C seront concernés (à date 33 sur Lognes)

=> L'ArALE a demandé au sous préfet d'être intégré aux réunions de travail sur le sujet .

3. PLAN D'ACTION



f) Législation

- Pour la législation :

Après un envoi à tous les députés (quelque soit leur parti politique) concernant un vide sur une législation de l'aviation légère.

=> Un retour d'une Députée s'est intéressée au problème et avec le concours de l'UFCNA une législation est en écriture

Afin que cette dernière soit présentée et votée il faut déjà qu'elle soit discutée

Les événements nationaux et internationaux ont mis à mal la mise en œuvre de cette législation

Mais la Députée l'assure dès qu'elle le peut dans l'hémicycle et quand ce qui est debatue le permet, elle en parle

Son objectif est déjà de sensibiliser tous les députés

3. PLAN D'ACTION



g) Révision Charte

- Une charte a été mise à jour en mars 2022 , qui a permis une prise de conscience mais qui est très éloignée de nos demandes initiales et des besoins des riverains.

Rappel Charte :

- Respect strict du tour de piste et des trajectoires
- Tours de piste interdits aux avions classés C et D (les plus bruyants) ou non classés du 1er avril au 30 septembre:
 - Les samedis entre 12h et 14h, et après 19h
 - Les dimanche et jours fériés avant 9h, puis entre 12h et 15h et après 19h
- Pose de silencieux sur l'ensemble des avions écoles



Nos demandes d'évolution de la Charte :

- 1/ Application de la charte toute l'année notamment pour les plages de tranquillité
- 2/ Aucun décollage des avions C et D pendant les plages de tranquillité (tour de piste et vols locaux)
- 3/ Des plages de tranquillité élargies tous les jours à partir de 19h, les samedis après-midi et les dimanches complets (seuls moments de repos des riverains).

ORDRE DU JOUR

Vendredi 8 décembre 2023



1. PRESENTATION ARALE

2. BILAN

- a) Trafic / Calipso / Carburant
- b) Bornes Bruit Parif
- c) Signalements
- d) Activité ARALE

3. PLAN D'ACTION

- a) Carte VAC
- b) PEB
- c) Feux à Eclat
- d) Baux ADP
- e) Subventions
- f) Législation
- g) Révision Charte

4. SYNTHESE

4. SYNTHÈSE



Priorités pour 2024

- **Pose des feux à éclat**
 - Noisy : Au niveau de l'ancienne déchetterie
 - Bois St Martin : En cours de discussion avec la SNCF
 - Objectif : Meilleur respect du circuit et éviter les débords sur Malnoue ou les Yvris (voir visuel)
- **Silencieux : Suivi de l'utilisation des subventions et des avions à équiper**
 - Objectif : équiper 15 à 20 avions (Avions école les plus bruyants en priorité)
- **Evolution de la charte : Extension des «plages de tranquillité» à l'année et durcissement des mesures**
- **S'assurer que la tour de contrôle soit toujours « ouverte »**
- **Suivi des changements de Baux par ADP pour 2025**
- **Travailler sur un arrêté ministériel**

Prochain rdv
Comité Technique le 14/12
Participants : sous-préfet, ADP,
DGAC, GALE, Arale, mairies...



ARALE



MERCI

Adhésion à renouveler pour 2024

Questions / Réponses

Ressources Numériques de l'association



Site Web : www.arale.fr | eMail : ca@arale.fr



Page : <https://www.facebook.com/AraleAsso> | Groupe : <https://www.facebook.com/groups/AraleAsso>



Twitter : <https://twitter.com/AraleAsso>



YouTube : <https://bit.ly/AraleAsso>



Serveur Discord (Forum de discussion réservé aux membres de l'association uniquement)



ARALE

Association des Riverains de l'Aérodrome de Lognes-Emerainville

www.arale.fr - ca@arale.fr



@AraleAsso